

Politique sans fumée à l'UEMF



Introduction :

Au Maroc, le nombre de fumeurs atteint 34,5% de la population masculine âgée de 20 ans et plus ; 90 % des cas de cancers recensés sont causés par le tabac. Le tabagisme constitue un réel problème de santé publique qui exige une approche globale et l'engagement de tous les intervenants, pour réduire la mortalité et la morbidité qui y sont associées.

Engagements de UEMF :

- Informer sur la législation anti-tabac au Maroc ;
- Mener en partenariat avec les étudiants des actions de sensibilisation et de communication sur les méfaits du tabagisme (actif et passif) ;
- Réaliser des poster et affiches avec des messages incitant à l'arrêt : Ne pas fumer, c'est vouloir vivre. Ne pas enfumer, c'est savoir vivre ;
- Interdire et punir sévèrement tout responsable de commerce illicite des produits du tabac ;
- Veiller à l'application de la loi marocaine qui interdit le tabac dans les lieux publics, ce qui implique une interdiction stricte de fumer dans tous les locaux (bureaux, salles, laboratoires, amphithéâtres, bibliothèque, cafeteria, restaurant, ...)
- Discuter les sanctions en cas de non-respect de la politique sans fumée de l'UEMF ;
- Mettre en place un comité de prévention du tabagisme ;
- Assurer via les services santé des consultations d'aide à l'arrêt du tabac ;
- Collaborer avec des universités ayant une expérience réussie dans la lutte contre le tabagisme ;
- Tendre progressivement vers un campus responsable sans tabac ;
- La présente politique s'applique à tous les membres de la communauté UEMF ;
- Le Comité Hygiène, sécurité et environnement est chargé du suivi et de l'évaluation de cette politique

Signature du Président de l'UEMF



Pr. Mostapha Bousmina
Université EuroMed de Fès
Pr. Mostapha BOUSMINA
Président

